

Païement

Rappel! Le païement du stage doit/devait se faire anticipativement, à l'inscription sur le compte bancaire des Castors : IBAN : **BE54 0680 8255 4097**

- Si vous avez fait le païement par banque : merci de donner la preuve du païement (extrait bancaire).
- Ou, dès votre arrivée, sous réserve des places disponibles. faire le païement de la totalité du stage en liquide.

Aucun crédit n'est octroyé.

A défaut de païement, le premier jour du stage, nous ne pourrions accueillir votre enfant !

Document à remettre (fiche signalétique)

Les Castors vous remettront un formulaire (fiche signalétique et médicale), ou à télécharger sur notre site :

www.castor.be/stages/documents

Veillez à le remplir et à le rentrer **immédiatement** ou plus tard le lendemain

- Avec 2 vignettes mutuelles par enfant
- Fiche médicale : donnez bien au secrétariat toute information médicale relative à votre enfant (maladies: Asthme, Epilepsie, Allergies et/ou médication...)
En cas de traitement, remettez-nous les médicaments ainsi que la posologie (à indiquer sur la boîte ainsi que le nom de l'enfant), nous nous chargerons du suivi.
- La preuve que vous percevez des allocations familiales.

Garderies

La réservation aux garderies et le païement se font à l'inscription (au plus tard le premier jour du stage)

Horaire des garderies:

- La garderie du matin: depuis 07h00 et jusqu'à 09h30
- La garderie du soir : dès 16h00 et jusqu'à 17h30

Prix par garderie : 1,30 €, prix forfaitaire, quel que soit le moment d'arrivée ou de départ

La garderie est à payer soit en début de semaine au secrétariat, soit au jour le jour directement aux animateurs.

Soyez à l'heure pour reprendre votre enfant.

Dès 16h00, si les parents ne sont pas encore arrivés, votre enfant sera directement confié à la garderie jusqu'au moment de votre arrivée. Dans ce cas, **quelle que soit l'heure de votre arrivée**, il vous sera réclamé **1,30 €**, pour la garderie entamée et par enfant.

Garderie après 17h30 : uniquement sur demande : **supplément forfaitaire de 2,60 €**.

Argent de poche (facultatif) & cantine

A 10h30 et à 14h45 (environ) une cantine est organisée. Les enfants ont l'occasion, **sans aucune obligation**, d'acheter une collation de même que des boissons. De plus, un distributeur de boissons fraîches est accessible (à partir de 1 €. la boîte). Eau potable du robinet à volonté.

Si vous le souhaitez vous pouvez préparer dans le sac de votre petit protégé la collation que vous aurez vous-même sélectionnée.

Veillez confier l'argent de poche de votre enfant à l'inscription (pour éviter la perte ou le vol), quotidiennement une banque est organisée assurée par l'animateur responsable.

Si votre enfant souhaite garder son argent de poche c'est sous sa responsabilité.

Repas complet (Compris dans le prix)

A 12h30 (environ) un repas complet et costaud avec de l'eau à volonté est servi à tous les participants.

Vêtements & Effet personnel

Veillez à munir vos enfants d'une tenue relax et de vêtements usagés pour la liberté de leurs mouvements.

Marquer toujours les vêtements au nom de votre enfant, afin d'éviter les pertes et de plus, vous faciliterez le travail de nos animateurs chargés de rhabiller tous les castors. Vérifiez pour les stages particuliers, s'il ne faut pas des vêtements spéciaux (aventurier, équitation...).

L'asbl « Les Castors CJJM » décline toute responsabilité en cas de détérioration, de perte ou de vol d'objets ou d'argent ou de vêtements. Les dégâts aux lunettes ne sont pas couverts.

Il est donc vivement déconseillé aux participants d'emporter des objets de valeur (GSM, DS, MP3, Game boy, bijoux, etc...)

Sieste & moments de relaxation

Pour les tout-petits, une sieste facultative est prévue. Dans tous les cas, après le repas un moment de relaxation est aménagé dans l'horaire pour faciliter la digestion et pour permettre la récupération.

Piscine & Natation

Prévoir un sac avec les effets: maillot, bonnet, essuies, lunettes... en n'oubliant pas de marquer tous les vêtements.

Rassemblement quotidien

A **16h00**, un rassemblement est prévu, uniquement par beau temps, sur le terrain de basket-ball. Reprenez votre enfant uniquement à cet endroit et après le rassemblement, car c'est à ce moment que nous remettons, aux enfants, des documents avec les informations qui vous sont destinées.

Par temps de pluie et mauvais temps, le rassemblement se fait dans le local du groupe.

Retour (après le rassemblement)

(Même pour rendre service) Ne prenez **jamais** l'initiative de reprendre un enfant autre que le vôtre pour, éventuellement, le reconduire si vous n'avez pas reçu l'accord **formel** des parents et si vous n'avez pas **avisé** le responsable de la Ferme des Castors.

Retour spéciaux (toujours nous avertir)

Si votre enfant devait s'absenter, à un moment ou à un autre de la journée et/ou arriver en retard, prévenir le secrétariat de la Ferme des Castors et le responsable du groupe en indiquant bien la modification de l'horaire avec les heures précises.

Spectacle – dernier jour du stage

Le dernier jour du stage, du séjour tous les enfants organisent, avec leurs animateurs, un petit spectacle :

Horaire :

Spectacle d'équitation (au manège) : de 15h30 à 16h15

Spectacle des autres stages : de 16h à 17h (environ)

www.castor.be

Visite et appel téléphonique

Pendant le stage ou le séjour, aucune visite n'est autorisée, afin de préserver le bon déroulement du stage de votre enfant mais également celui des autres enfants qui n'auraient pas la chance d'avoir de visite. Il en va de même pour les appels téléphoniques, seuls les messages adressés par e-mail : info@castor.be seront transmis à l'enfant.

Parking & prévention des accidents

- Ne garez pas votre véhicule devant la grille, la barrière de la ferme, ou du manège, ni devant la sortie des garages des voisins (même pour 2 min')
- N'obstruez pas le chemin de terre ni l'entrée du bâtiment qui se trouve devant la ferme.
- Démarrez calmement, n'oubliez pas que d'autres enfants pourraient, par négligence, traverser devant vous.
- Respectez scrupuleusement le code de la route, le marquage au sol, la signalisation (il y va de la prévention des accidents).

Règlement, organisation et services :



(*extrait du règlement*). Le fait de s'inscrire à un stage, sous-entend que, préalablement, les parents et les stagiaires ont bien pris connaissance du règlement et s'engagent à le respecter.

Le règlement des stages peut être consulté sur le site :

www.castor.be/stages/reglement

Contrat d'activité :

Les participants s'engagent à respecter le règlement du centre, les animateurs, les infrastructures, les horaires et s'engagent à participer à toutes les activités.

Tout manquement aux règles élémentaires de bonne conduite sera sanctionné par le renvoi immédiat aux frais des parents, de l'institution et/ou du stagiaire.

En cas d'exclusion, aucun remboursement ne sera opéré quel que soit le motif.

www.castor.be

Stages Jeunes (14 à 18 ans) :



Attention ! Tous nos stages sont « non-fumeur ».

Dégâts

Tous dégâts à l'infrastructure, aux installations, au matériel... occasionnés, accidentellement ou volontairement, seront facturés aux parents ou au stagiaire. Le montant de ceux-ci sera fixé par le responsable de la Ferme des Castors.

Dans le cas de vandalisme, de vol, ou de violence, la direction se réserve le droit de déposer plainte auprès des autorités judiciaires compétentes.

Accident ou Maladie - Assurance

J'autorise la direction à prendre toutes mesures nécessaires en cas d'accident ou de maladie.

Les participants sont assurés contre les risques en « responsabilité civile ». Notre assurance ne couvre pas les soins médicaux entraînés par une maladie, ni la dégradation de biens personnels.

Attestation mutuelle & déductibilité fiscale

à la fin du stage ou du séjour vous pouvez retirer :

1. une *attestation mutuelle*, (dans certains cas, elle intervient financièrement dans le prix du stage, du camp, du séjour...)
2. Une attestation : *déductibilité fiscale* pour vous permettre de bénéficier d'abattements sur votre déclaration des contributions.

Vous pouvez obtenir ces attestations par courrier, en joignant à votre demande écrite une enveloppe timbrée reprenant l'adresse d'expédition.

Boîte à suggestions

Toutes vos remarques, vos suggestions nous intéressent. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires par courrier, fax ou Internet.

Bonnes vacances et Bon stage chez les Castors...

Voici quelques indications pour la réussite du stage de votre enfant :

Dès votre arrivée Vous présenter au secrétariat

Inscription / Accueil (le premier jour)

Tout d'abord, **même si votre inscription a été réservée préalablement**, vous devez vous présenter à l'accueil pour confirmer la présence effective de votre enfant, vérifier son dossier médical et administratif.

- Indiquez bien si votre enfant participe à des garderies et à quel(s) moment(s)

Accueil dans le groupe

Dès que vous avez passé les formalités de l'inscription et de l'accueil du premier jour, à partir de 09h00 à 09h30 vous pouvez conduire votre enfant dans son groupe auprès de son moniteur et/ou de sa monitrice. (Avant 9h00, les enfants vont à la garderie).

Horaire des stages:

Les stages débutent : à 9h30

et se terminent : à 16h00 précises

Renseignements :

Si vous avez des remarques à formuler, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du centre ou vous pouvez téléphoner au 071/76.03.22 ou au 071/74.04.75 -- Fax: 071/76.19.26 ou par e-mail : info@castor.be

La Coordination : Bertrand & Diego